



**E**ducation **U**tile **R**égionale pour **E**nfants  
**C**itoyens **A**tteints d'un **H**andicap.

Association loi 1901

*Centre éducatif et de loisirs  
tout handicap*

**Eurecah** (Education Utile Régionale pour les Enfants Citoyens Atteints d'un Handicap) est un **centre éducatif et de loisirs** pour personnes atteintes d'un handicap créé en 1999 et situé à Saint Chamond dans la Loire (Région Rhône Alpes).

**Depuis 14 ans** Eurecah accueille dans la région, des **jeunes (enfants, adolescents, adultes)** d'une quatre-vingt- dizaine de familles, **souffrant d'un handicap** afin de leur proposer des activités adaptées. L'établissement est ouvert toute l'année, en externat et est située, au rez de chaussée, dans les locaux d'une ancienne école (école Paul VERLAINE) près du secteur de la petite enfance de la ville de Saint Chamond.

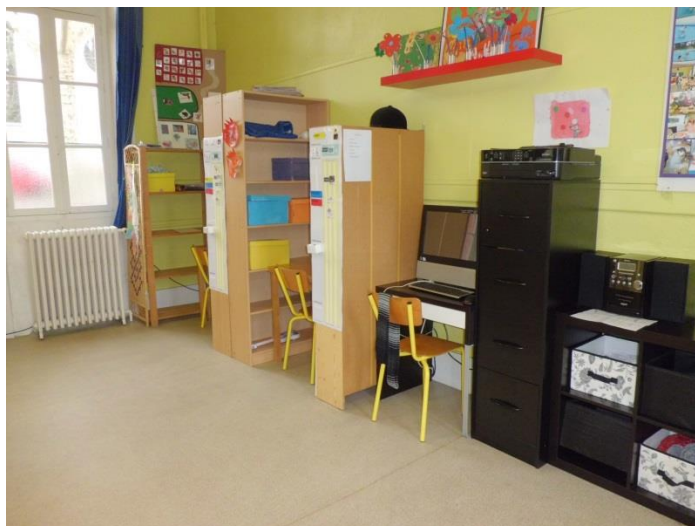
Son habitat est intégré dans un **environnement** vivant et calme, qui en fait un cadre de vie agréable. EURECAH a ainsi deux salles spacieuses, accessibles aux fauteuils roulants, mis à disposition gracieusement par la ville de Saint Chamond. Ces deux salles sont ainsi aménagées de tel sorte à pouvoir recevoir jusqu'à 20 enfants, adolescents ou adultes. Le centre est également équipé d'une cour agréable en extérieur, ainsi qu'un espace sanitaire (douches...).



Beaucoup de familles font appel chaque semaine à EURECAH. L'association est en effet un lieu privilégié de **socialisation, d'apprentissage et de découverte** pour tous ces jeunes. Ils y trouvent l'occasion de pratiquer des activités variées et très complémentaires de celles qu'ils se voient proposées en semaine dans leur structure. Ils y rencontrent également d'autres jeunes handicapés, avec lesquels ils peuvent **tisser des liens** mais aussi avec des personnes différentes de celles qu'ils côtoient en semaine.

Eurecah accueille des jeunes en périodes scolaires afin de mettre en place avec eux un **travail personnalisé**. Des **espaces structurés** ont été mis en place pour une meilleure qualité de la prise en charge (des personnes atteintes d'autisme particulièrement). Malgré de nombreuses créations de places d'accueil ces 20 dernières années, la France reste confrontée à une offre d'établissements médico-sociaux en inadéquation avec la demande (en quantité et en qualité). La difficulté pour les familles de personnes en situation de handicap à trouver des places d'accueil adaptées, sans avoir besoin d'aller à des dizaines, voire des centaines de kilomètres de leur domicile, reste aujourd'hui une réalité quotidienne. Eurecah peut prendre le relais et mettre en place un **accueil spécialisé** auprès de ces jeunes **en attente de placement**.

Par ailleurs, nous accueillons de plus en plus fréquemment des jeunes qui ont été **exclu de leur structure d'accueil** du fait des troubles du comportement jugés « importants » et une équipe éducative devenu impuissante face à une prise en charge complexe.



Par ailleurs, la difficulté à trouver des places vacantes en établissement spécialisé peu parfois découragé la personne en situation de handicap et sa famille. Certaines familles ont pu également exprimer leur **souhait de ne plus vouloir que leur enfant intègre un établissement**, c'est pourquoi un **accueil régulier** peut également être mis en place sur du plus long terme.

De plus, nous travaillons en **partenariat** avec certains **établissements spécialisés** de la Loire. De ce fait, nous accompagnons des jeunes placés en établissement et pour qui le projet personnalisé fait mention d'un accompagnement extérieur, sur des activités adaptées.

Notre deuxième vocation est **d'organiser des loisirs** et vacances pour un public atteint d'un handicap en favorisant l'autonomie, la socialisation et l'intégration en milieu ordinaire. A ce propos, nous détenons depuis février 2011, un agrément ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de la DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale).

Aujourd'hui, trop de personnes atteintes d'un handicap n'ont pas accès aux loisirs et ces moments d'inactivités et d'ennui sont bien souvent source d'aggravation des troubles du comportement.



Par ailleurs, lors des congés scolaires, et des vacances d'été, **ces familles ne peuvent se permettre d'arrêter leur activité professionnelle** c'est pourquoi EURECAH leur permet purement et simplement de la maintenir. La prise en charge d'une personne handicapée ne s'improvise pas. L'association EURECAH apporte donc à tous ces jeunes et ces familles, découvertes, socialisation, **divertissements** mais aussi tranquillité, **disponibilité professionnelle** avec la possibilité de « souffler » pour l'entourage. Ce service de première qualité, qui fait l'unanimité auprès de tous, est rendu pour une participation financière, qui, si elle n'est pas modique, est une somme tout à fait acceptable et raisonnable mais qui reste à la seule charge des parents.

**C'est pourquoi nous nous battons avec acharnement depuis plus de 14 ans pour faire vivre cette association. Aujourd'hui nous sommes fiers de ce qu'est devenue EURECAH, et du service que notre association rend à des familles de plus en plus nombreuses. Malgré de nombreuses difficultés, nous tenons bon et mais pour combien de temps... ?**